

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010**

**Baie-Comeau, le 21 décembre 2009.** – Le conseil municipal, lors d'une séance spéciale, a procédé à l'adoption des prévisions budgétaires 2010.

Il s'agit du premier budget du nouveau conseil municipal en poste depuis le 9 novembre dernier. La mairesse de Baie-Comeau, madame Christine Brisson, a présenté ces prévisions budgétaires comme « un budget réaliste et responsable pour la continuité ».

Madame Brisson a souligné la vitalité économique de la municipalité en notant plus particulièrement la vigueur du marché immobilier. En effet, le nouveau rôle d'évaluation triennale débutant en janvier 2010 démontre que la valeur du secteur résidentiel connaît une hausse moyenne nette de 22 %. « C'est là une bonne nouvelle pour les propriétaires mais, du même coup, nos taux de taxation doivent être révisés pour éviter d'imposer de trop fortes hausses du compte de taxes », d'expliquer la mairesse.

C'est dans ce contexte que le conseil a travaillé à l'élaboration des prévisions budgétaires 2010. Deux grandes orientations ont guidé les travaux : présenter un budget équilibré sans augmentation des dépenses courantes et réviser les taux de taxation pour limiter les hausses moyennes à un niveau équivalant à l'indice des prix à la consommation.

Le budget d'opération pour la prochaine année prévoit des dépenses pour un montant total de 62 100 000 \$.

La révision des taux de taxes s'est faite en considérant le nouveau rôle d'évaluation foncière et les obligations budgétaires de la Municipalité. Toute chose considérée, le conseil a accepté de hausser de 0,5 % les taux de taxes, ce qui correspond à l'indice des prix à la consommation (IPC) déclaré en octobre 2009.

Pour 2010, le taux de taxation pour le secteur résidentiel passe de 2,03 \$ à 1,67 \$ :

- pour les six logements et plus, de 2,06 \$ à 1,81 \$;
- pour le secteur non résidentiel, de 4,09 \$ à 3,51 \$;
- pour le secteur industriel, de 4,07 \$ à 4,12 \$.

Pour une résidence évaluée à 100 000 \$ en 2009 dont la nouvelle évaluation foncière pour 2010 correspond à une augmentation de 22 %, cela représente un gel du compte de taxes. Si la nouvelle évaluation est moindre, la facture sera réduite.

Madame Brisson a conclu la présentation du budget par ces mots : « La vitalité économique de la municipalité nous a permis d'investir pour l'aménagement et la réfection de nos infrastructures, et de mettre en place de nouveaux équipements pour notre population. Les prévisions budgétaires 2010 n'annoncent pas de nouveaux investissements, mais nous entendons plutôt poursuivre les projets en cours et gérer de façon rigoureuse les ressources à notre disposition. Les besoins sont grands, mais il nous faut maintenir un cadre financier réaliste et responsable qui respecte la capacité de payer de nos contribuables ».

Source : Service des communications  
418 296-8142